CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited..... 7:40 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:40 pm
No 1 Louisville Mail..... 9:35 am
No 23 local mail..... 10:00 p m
No 25 Northern Express.... 9:00 am
No 35 Dimanche excursion 9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited..... 9:20 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:20 a m
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express.... 4:05 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 pm
No 36 Dimanche excursion 7:30 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express..... 9:50 p m
Vicksburg express..... 5:25 p m
Valley express..... 6:00 a m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m
Dimanche Excursion ..... 9:30 p m

DEPART.

Memphis express..... 3:45 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Valley express..... 10:15 p m
Bayou Sara Accommodation 4:40 p m
Dimanche Excursion ..... 8:00 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours.... 7:25 a m
Express tous les jours..... 6:20 p m
Limited tous les jours..... 8:25 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Lundi seulement. ..... 7:45 a m
Tous les jours dimanche et lundi excepté..... 10:30 a m
Tous les jours excepté dimanche. ..... 6:20 p m
Dimanche excursion..... 9:20 p m
Mercredi excursion ..... 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:00 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:20 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 3:30 p m
Lundi seulement.....
Tous les jours excepté dimanche et lundi ..... 4:15 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m
Mercredi excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DEPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

California and Mex Express.. 6:45 p m
San Antonio Express ..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local... 6:10 p m

DEPART.

N. O. and Houston Local.. 7:05 a m
San Antonio Express..... 8:40 p m
California and Mex Express. 10:30 a m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7..... 8:05 a m

DEPART

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 10..... 8:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas express..... 6:10 p m
Port Allen Local..... 11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART.

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Alger..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

26v—1an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67 891—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Meyers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 4 juin—4 8 13

Succession de Veuve Frank Luis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,737—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Smith, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier Robert Legier avocat. 3 juin—3 7 12

Succession de Paul L. Singer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,633 —Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Erlestine C. Singer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel, Thomas & Suthon, avocats. 6 juin — 6 10 13

Succession de John Schlindwein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,533—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry V. Steats, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL. Greffier. G. G. Kreuzberger, avocat. 5 juin—5 9 14

Succession de A. L. Hasling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,233—Division A—Attendu que Bernard J. Helmké a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. L. Hasling, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL. Greffier. Theo Cotonie, avocat 3 juin—3 7 12

Interdiction de Christian Thomas

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,367 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catharine Degenhardt, veuve de Christian Thomas, curatrice administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. J. E. Rosser Jr. avocat. 10 juin—10 14 19

Succession de Erasmus Fenner Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 62,922—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel Henderson, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier —Saunders & Garley, avocats. 10 juin—10 14 19

NOTRE DEPARTEMENT DE BEAUTE.

Des Spécialités de Mme A. Ruppert

La Beauté Pour Tous.

Un Bienfait Pour Toutes les Femmes.

Les Remèdes de Mme A. Ruppert, dont la renommée s'étend au monde entier, SONT LES MEILLEURS.

Ses préparations sont les plus anciennes pour le point ayant été mises en vente bien des années avant aucune des autres. Elles sont employées et recommandées par les meilleurs monde et donnent toujours une entière satisfaction.

Elles sont les seules préparations véritables et naturelles qui embellissent, et sont faites d'après des principes scientifiques. Tout en elles inspire la confiance. Des preuves absolues de leur mérite ont été maintes fois données à Mme Ruppert. Aucun autre spécialiste n'a donné de démonstrations semblables.

En raison de ces Faits bien Etablis, nous donnons aux Remèdes de Mme Ruppert cette distinction très méritée.

OFFRE EXTRAORDINAIRE!

UNE BOUTEILLE D'Eau pour Blanchir la Peau, De Mme A. Ruppert $1.65

CETTE OFFRE EST FAITE DE BONNE FOI ET CHACUN PEUT AVOIR UNE BOUTEILLE DE CETTE EAU MERVEILLEUSE QUI BLANCHIT LA PEAU, POUR $1.65.

Ce Fluide Blanch de Mme Ruppert n'est pas un remède nouveau dont on n'a pas été l'occasion d'éprouver. Son usage assure un teint parfait. Elle a été vendue 20 ans plus tôt qu'aucune autre préparation du même genre et aujourd'hui sa vente est plus grande que celle de toutes les autres combinées. Nous recevons constamment des approvisionnements qui viennent directement du laboratoire de Mme A. Ruppert, No 6 Est, 14ème Rue, New York, et de ceux par excellence.

Ce Livre "COMMENT ETRE BELLE" Gratis.

Tout visiteur à ce département recevra ce livre unique, GRATUITEMENT. Il contient nous son petite corbeille de la toilette si chère au cœur de toute femme. Nous donnons ci-dessous une liste des choses nécessaires à la toilette, que prépare Mme Ruppert.

	Prix de Mme Ruppert	Notre Prix
Le Tonique de Mme Ruppert pour les Cheveux Durs, leur donne de la vie et en arrête la chute	$1.00	83c
Le Dépilatoire Merveilleux de Mme Ruppert qui enlève en trois minutes le superflu de cheveux sans abîmer la peau	$1.00	83c
L'eau préparée par Mme Ruppert pour rendre la couleur primitive aux cheveux gris n'est pas une teinture	$2.50	$2.19
L'Emulsion de Perle de Mme Ruppert donne un ton d'extrême jeunesse à la peau, étant employée surtout le soir	$1.00	83c
La Poudre à la Rose Blanche, de Mme Ruppert, une poudre exquise	50c	43c
Le Savon pour le teint, préparé à l'huile d'amandes douces, un savon parfait, aux combinaisons d'huile d'amandes et de crème n'est pas un savon banal et ne contient pas de caustique		10c
Le Fluide Blanch de Mme Ruppert, renommé en lotion, une grande bouteille, retire de la peau toute décoloration, et embellit naturellement le teint	$1.00	$1.65
Le Baume Egyptien de Mme Ruppert, une nourriture incomparable pour la peau, et excellente du comment avec le Blanch pour enlever les rides	$1.00	83c

Rappelez-vous que nous vendons une bouteille de l'eau préparée par Mme RUPPERT POUR BLANCHIR LA PEAU, $1.65.

DREYFOUS & CO., LTD.,

Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés

715—717—719 RUE DU CANAL.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Clandenin Bros vs Maher et Duquesnay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 44,476—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, James E. Maher, dans et à la succession de John ou John W. Maher, et numéroté 61,940 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, sujet à l'usufruit de Mme Mary Maher, veuve en communauté et usufruitière, la propriété foncière ci-après décrite étant inventoriée dans ladite succession, son intérêt étant un dixième indivis de ladite succession.

1° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 389 borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato; ledit lot est désigné par le No 5 et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Liberté sur cent douze pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Liberté sur quatre-vingt-un pieds de profondeur.

3° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato mesurant vingt huit pieds de face à la rue Clio sur cinquante-huit pieds quatre pouces trois lignes de profondeur.

4° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Erato et Clio; ledit lot est désigné par le No 5 et mesure vingt-cinq pieds quatre pouces cinq lignes de face à la rue Freret sur cent vingt-six pieds sept pouces deux lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour les plaignants.

7 juin—7 9 13 20 27—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Portant l'ancien numéro municipal 317 et le nouveau numéro 1225 rue Carondelet.

Entre les rues Clio et Erato.

Louis W. Kurten vs Succession A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Carondelet, Baronne et Erato, désigné par le No cinq d'après un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 9 mars 1892 et annexé à un acte passé devant Octave Morel, ancien notaire, le 23me jour de mai 1892. Le dit lot mesurant d'après le dit devis vingt sept (27') pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur la ligne contigue au lot No Quatre de quatre vingt onze (91') pieds; delà à angle droit cinq (5') pieds neuf (9") pouces et sept (7") lignes vers la rue Clio, delà à angle droit de dix huit (18') pieds vers la rue Baronne, delà de nouveau à angle droit six (6') pieds neuf (9") pouces et sept (7") lignes vers la rue Erato, delà une autre profondeur de quatre vingt deux (82) pieds dix (10") pouces laquelle profondeur fait face à l'allée Pecan, vingt huit (28') pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne vers la rue Clio et contigu au lot No six de cent quatre vingt onze (191') pieds dix (10") pouces avec l'usage de ladite allée s'ouvrant sur la rue Erato. Et ladite propriété est connue comme l'ancien No 317 rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour le plaignant.

30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 3.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Fernand Hermédès

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,719—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Joseph Ledoux administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry Denis avocat. 11 juin—11 15 20

Succession de C. P. Bissinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66,699—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Victor Maurin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier. Walter Guion, avocat. 11 juin—11 15 20

Succession de Martha Bell Wilson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66 446—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Dr Robert A. Bayley et Edgar L. Roane exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Rosser, Jr., avocat. 11 juin—11 15 20

VENTE A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE Propriétés comme Résidences et comme Placement, Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.

No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour; Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds, 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis a une deuxième profondeur de 24 pieds 8 pouces où elle se rétrécit 2 pieds 6 pouces et alors il a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle se loue à raison de $420 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et l'avenue Louisiana, contenant trois chambres, allée et hangar de chaque côté et deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage en bois à un étage No 4517 et 4519 rue Tchoupitoulas, dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Jena et Cadiz. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds entre lignes parallèles et étant une moitié du lot No 3 sur un plan du fanbourg Bouligny dressé par Thos F. Ziemple, député voyer, le 18 mars 1894, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus près de la rue Jena par le lot No 2, et de l'autre côté le plus près de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No 3, dans une bonne localité et dans un quartier prospère.

Conditions—Une moitié en plus, ou le tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, le paiement d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être toutes assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente par devant John E. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

W. K. Horn et W. B. Grant, avocats pour les défendeurs.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Meyer Frères et dans un îlet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente par devant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—25—juin 1 8 15 22 29

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés foncières POUR TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants du Deuxième District, paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT Deuxième District, paroisse d'Orléans, 28 mai 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires commençant à 11 heures A. M., le SAMEDI, 28 juin 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées dans l'année 1901, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de décembre de l'année sur laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente comme suit, à savoir:

BRAUD, Mme MARIE F.—
Taxe d'Etat de 1901 ..... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 70
Total..... $4 90

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, St Claude, Liberté et Dumaine, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 138, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 60 pieds de profondeur.

BERGAMINI, Suc. DAVID L.—
Taxe d'Etat de 1901..... $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 70
Total..... $4 90

Quatorze lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par des rues Douane, St Patrick, Bernadotte, et Canal, désignés comme 14 lots dans l'îlet No 612, mesurant 319 pieds de face à la rue Douane sur 188 pieds de profondeur.

COUTURIE, PAUL EDWARD—
Taxe d'Etat de 1901..... $22 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 3 80
Total..... $26 60

Un morceau de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Hôpital, Quartier et Rocheblave, désigné comme lot G, partie 14, 15, 16 dans l'îlet No 316, mesurant 50 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur.

COUTURIE, Mme PAUL EDWARD—
Taxe d'Etat de 1901..... $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans..... 60
Total..... $4 20

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Tonti, Rocheblave et Hôpital, désigné comme partie du lot No 13 dans l'îlet No 316, mesurant 26 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Quartier sur 125 pieds de profondeur.

DE ST GEME, Vve A.—
Taxe d'Etat de 1901..... $7 80
Taxe de levée, district d'Orléans 1 30
Total..... $9 10

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Derbigny, Roman et Promenade Carondelet, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 228, mesurant 26 pieds de face à la rue St Pierre sur 105 pieds de profondeur.

DONOVAN, JAMES H.—
Taxe d'Etat de 1901..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 40
Total..... $2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Roman, Prieur et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 4 dans l'île No 241, mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue St Louis sur 97 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 104 sur l'autre, 55 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur dans le fond.

DUFOSSAT, Mme ARSENE—
Taxe d'Etat de 1901..... $8 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 40
Total..... $9 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, Bourbon et St Pierre, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 61, mesurant 20 pieds de face à la rue Toulouse sur 60 pieds de profondeur.

DUGUE, JOSEPH—
Taxe d'Etat de 1901..... $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 80
Total..... $12 60

Un lot et partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cortez, Télémaque, Canal et Douane, désignés comme lot No 12 et partie du lot No 16 dans l'îlet No 504, mesurant 30 pieds de face à la rue Cortez sur 139 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

DUFFY, L. J.—
Taxe d'Etat de 1901..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 2 00
Total..... $14 00

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St Louis, Decatur et Conti, désignée comme partie du lot No 15, dans l'îlet No 48, mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres sur 126 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur.

ESMOINGT, Mme MARIE—
Taxe d'Etat de 1901..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 2 00
Total..... $14 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, désigné comme lot No 20 et partie du lot No 21 dans l'îlet No 168, mesurant 33 pieds de face à la rue Marais, sur 96 pieds 4 pouces de profondeur.

GOLNICK, AUGUST—
Taxe d'Etat de 1901..... $1 20
Taxe de levée district d'Orléans..... 20
Total..... $1 40

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Gayoso, Dupré et Toulouse désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 392, mesurant 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue St Pierre sur 109 pieds de profondeur.

HENECKO, NICHOLAS—
Taxe d'Etat de 1901..... 45c
Taxe de levée, district d'Orléans..... 08c
Total..... 53c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Salcedo, Gayoso, Conti et l'avenue Bienville, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 409, mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur.

HIGGINS, Vve JAMES—
Taxe d'Etat de 1901..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 40
Total..... $2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Conti, Miro et St Louis, désigné comme lot No 28 dans l'îlet No 300 mesurant 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Tonti sur 81 pieds 3 pouces de profondeur.

Taxe d'Etat de 1901..... $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 80
Total..... $12 60

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Claiborne, Derbigny et Hôpital, désignée comme partie du lot No 18 dans l'îlet No 93, mesurant 35 pieds 2 pouces de face à la rue Ursulines sur 72 pieds 1 pouce de profondeur.

INTERSTATE LAND CO.—
Taxe d'Etat de 1901..... $9 60
Taxe de levée district d'Orléans..... 1 60
Total..... $11 20

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Bienville les rues Roman, Douane et Derbigny désigné comme lot No 20, dans l'îlet No 218, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à l'avenue Bienville sur 109 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

JOHNSTON, Mlle RUTH—
Taxe d'Etat de 1901..... $14 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 2 40
Total..... 16 80

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue les rues Bienville, Cortez, Douane et Télémaque, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'îlet No 503, mesurant 34 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure de l'avenue Bienville et Cortez, ledit lot No 13 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

LACASSIN, P.—
Taxe d'Etat de 1901..... $3 30
Taxe de levée, district d'Orléans..... 55
Total..... $3 85

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Miro, St Philippe et Dumaine, désigné comme lot No 21 dans l'îlet No 294, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur.

LALA, DOMINICK—
Taxe d'Etat de 1901..... $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 80
Total..... $12 60

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nile Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Bourgogne, Dauphine et l'avenue Esplanade, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 81, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quartier sur 75 pieds de profondeur.

LALA, DOMINICK—
Taxe d'Etat de 1901..... $16 20
Taxe de levée, District d'Orléans..... 2 80
Total..... $19 60

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Bourgogne, Dauphine et l'avenue de l'Esplanade, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 81, mesurant 30